

Guy Riffaud  
Saint Aubin du Médoc

Le projet de contournement est une nécessité qu'il convient de mettre en oeuvre. Il paraît opportun que cette étude prenne en considération le raccordement direct aux axes autoroutiers existants : Toulouse-Marseille et Italie, Libourne-Lyon Suisse/Allemagne. En effet, il est constaté que la majeure partie du trafic ne concerne pas l'agglomération bordelaise qui constitue seulement l'axe nord/sud. En outre, l'apport économique de ce trafic peut être qualifié d'infime.